



ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

5 novembre 2016 à 17h,

salle de la Guymauvière rue des Bleuets Saint-Malo

Proposition d'ordre du jour

1. Questions statutaires

- bilan d'activité annuel, présenté aux adhérents pour approbation ;
- bilan financier annuel, présenté aux adhérents pour approbation ;
- Modifications statutaires et règlementaires
- Fixation du montant de la cotisation 2017
- Renouvellement du comité d'animation

2. Proposition d'actions pour l'année à venir

- **Actions concernant la défense et le développement des services publics:** tarification de l'eau et de l'assainissement, collège Surcouf,
- **Actions pour la défense de l'environnement et la qualité de la vie :** qualité de l'air, Jardin de la Louisiane, terrain des Nielles, compteurs Linky....
- **Actions d'éducation populaire :**

3. Questions et propositions diverses des adhérents

- ...

Rappel des modalités de vote lors de l'Assemblée Générale

Le vote des membres actifs est la méthode de décision de l'association.

Chaque membre actif à jour de ses cotisations dispose d'un droit de vote.

Les membres actifs peuvent se faire représenter en cas de maladie, de travail, de garde d'enfant ou de tâches militantes. Dans ce cas, ils signent un formulaire de pouvoir au bénéfice de l'un des membres actifs.

Un membre actif représentant une personne morale dispose d'un droit de vote à ce titre et, s'il est membre actif à titre personnel, d'un second droit de vote. Dans ce cas, le représentant de la personne morale signe un formulaire de pouvoir au bénéfice de l'un des membres actifs.

Les pouvoirs seront remis au comité d'animation pour être annoncés au plus tard en début d'assemblée générale. Un membre actif ne peut détenir plus d'une délégation de pouvoir.

Le vote ordinaire sera effectué à main levée pour toute décision non nominative.

Le vote à bulletin secret sera de rigueur pour toute décision nominative ou relative à un groupe de personnes.

Une décision sera arrêtée par l'obtention de la moitié du vote des membres présents ou représentés plus un.

Pour OSONS !
Alain Guillard
Co-président

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Alain Guillard", written over a white background.



Je soussigné(e).....

Membre actif de l'association, absent(e) à l'Assemblée Générale Statutaire du 5 novembre 2016, à jour de ma cotisation 2016,

Donne pouvoir à

Pour me représenter et voter en mon nom.

A.....le.....

Signature